



**Gratuité de la restauration scolaire
aux enfants des familles ayant les quotients familiaux
le plus faibles pour le premier semestre 2021**

Thématique : Mesures de soutien et solidarité envers les familles montrougiennes

Domaine : Enfance

Objectifs :

- Soutenir le pouvoir d'achat, apporter une aide financière aux familles les plus modestes
- Favoriser une alimentation équilibrée pour nos enfants

Cadre d'application : Accorder une gratuité de la restauration scolaire aux enfants des familles ayant les quotients familiaux le plus faibles pour le premier semestre 2021

- Quotients concernés : Q11 et Q10
- Rappel des prix de la Pause méridienne : Q11 : 0,89 € - Q10 : 2,08 €

Somme allouée : 98 000 €

Montant global dépensé achat des repas offerts aux enfants (tarif moyen repas: 2,6563 €)	111 657,57 €
Montant recettes non encaissées	63 924,98 €
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	175 582,55 €

Observations et recommandations :

Toutes les familles concernées ont bénéficié du dispositif : 709 enfants et 507 familles (QF 10 : 376 enfants pour 264 familles - QF 11 : 333 enfants pour 243 familles)

Chaque mois, les bénéficiaires étaient répartis mensuellement comme suit :

Mois	Nb d'enfants	Nb de repas
janv-21	657	8 625
févr-21	643	4 297
mars-21	664	9 814
avr-21	634	3 140
mai-21	659	7 374
juin-21	680	8 785
TOTAUX	3 937	42 035

42 035 repas ont ainsi été servis gratuitement aux enfants.

Chaque mois, près de 656 enfants ont bénéficié de la gratuité de la restauration scolaire représentant en moyenne 11 repas complets offerts par enfant dans un contexte économique contraint pour les familles.

Ce dispositif a entraîné une augmentation de la fréquentation du temps de pause méridienne pour ces deux tranches de quotient avec en moyenne, 26 enfants bénéficiaires en plus par mois par rapport au début d'année scolaire et jusqu'à 46 enfants supplémentaires au mois de juin. Cette augmentation a représenté une moyenne de 11 repas supplémentaires consommés chaque jour par rapport aux consommations observées sur le premier trimestre de septembre à décembre 2020.

Ce dispositif a représenté un coût important pour la Ville et notamment des pertes de recettes. Cela n'a pas nécessité de budget supplémentaire en dépenses.

Les familles des QF10 et QF11 ont été globalement très satisfaites.

Les objectifs sont atteints, ce dispositif a permis de soutenir les familles les plus modestes et a été largement plébiscité sur la période.

Il ne semble pas pertinent de poursuivre l'action en 2022. Ce dispositif s'inscrit davantage dans le cadre d'une aide exceptionnelle accordée aux familles pour la période concernée.

Augmentation de l'aide municipale AMAED

Thématique : Nos familles Montrougiennes

Domaine : Petite enfance

Objectifs :

- **apporter une aide financière aux familles qui emploient des auxiliaires parentaux** (et ainsi soutenir leur pouvoir d'achat)
- **encourager tous les modes de garde et favoriser l'épanouissement de nos tout-petits**

Cadre d'application : Confier la garde d'enfants de moins de 3 ans à un ou une auxiliaire parental(e) à domicile ou en garde partagée avec une autre famille. La Ville de Montrouge propose une aide municipale appelée AMAED (aide municipale pour l'accueil des enfants à domicile) pour soutenir financièrement. Jusqu'à 3 € par heure de garde.

Une aide ouverte à plus de familles : famille ayant un revenu mensuel déclaré inférieur à 8 500 € (passage à une subvention versé à l'heure sans obligation d'employer une assistante parentale à plein temps et valorisation de l'aide versé à l'heure)

Somme allouée : 15 000 €

Montant global dépensé Détail	3 626 €
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	

Montant supplémentaire dépensé par rapport à 2021.

Observations et recommandations :

Nombre d'enfants bénéficiaires réels / familles réelles (en 2021) : 23 enfants/ 14 familles

Profil des familles 2021 versus 2020

2021			2020				
à partir du 01/04/2021 base horaire	Revenus mensuel	nbre de famille	tranches de revenus		nbre de famille	Revenus mensuel	Montant alloué par mois
2,00 €	2 519,00 €	1 nouvelle famille	Supérieur à 1231 euros et inférieur ou égal à 2707 euros nouvelle tranche		n'existait pas		
1,80	3 908,00 €	1	Supérieur à 2707 euros et inférieur ou égal à 4120 euros		1	3 654 €	100,00 €
1,10	4564,00	1	Supérieur à 4120 euros et inférieur ou égal à 4850 euros		2	4 338 €	100,00
1,29 €	5 313,00 €	6 dont 3 nouveaux	Supérieur à 4850 euros et inférieur ou égal à 6500 euros		5	4 451 €	75,00 €
1,29 €	5 475,00 €					5 051 €	87,50 €
0,70	5 552,00 €					5 239 €	50,00 €
1,05 €	6 079,00 €					5 379 €	87,5
0,88 €	6 265,00 €					5 446 €	87,50 €
0,70	6312,00					5 913 €	62,50 €
0,52 €	6 781,00 €	5 dont 1 nouveau	Supérieur à 6500 euros et inférieur ou égal à 8500 euros		5	6 671 €	25,00 €
0,52 €	6 960,00 €					6 847 €	100,00 €
0,52	6 985,00 €					7 669 €	25,00 €
0,35 €	8 221,00 €					7 729 €	75,00 €
0,35 €	8 380,00 €					7 960 €	25,00 €
14 familles			13 familles				

Augmentation de la subvention en faveur du relais assistante maternelle

Thématique : Nos familles Montrougiennes

Domaine : Petite enfance

Objets :

- apporter une aide matérielle aux assistantes maternelles dans leurs métiers
- encourager tous les modes de garde et favoriser l'épanouissement de nos tout-petits
- contribuer à la mise en place d'activités en faveur des assistantes maternelles

Cadre d'application : La ville a apporté son aide à l'association pour son relogement rue Delerue suite à la nécessité de quitter le site de Barthélemy.

Somme allouée : 20 000 €, initialement prévue en augmentation de subvention.

Montant global dépensé Détails	35 000 €
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	35 000 €

Pour information :

En lien avec les besoins exprimés par l'association, la Ville a finalement pris en charge directement la réalisation de travaux pour la bonne installation de l'association :

Réaménagement partiel des locaux du pavillon_Delerue afin d'accueillir l'association Relais Enfants/Parents (REP) du 2/4 Barthelemy dans des locaux conformes.

Travaux de réaménagement intérieur des logements (cloisons, plomberie, sol, peinture) : Montant 35 000 € TTC.

Les travaux ont été réalisés par le bailleur CTB.

Observations et recommandations :

En 2021, l'association a été confrontée à des difficultés pour faire fonctionner le RAM en raison de l'absence de la responsable et des contraintes liées aux risques sanitaires. Reprise de l'activité collective accueils jeux en septembre 21. L'action de la Ville a permis de montrer un soutien de la ville aux assistantes maternelles qui poursuivaient leurs accueils pendant que les crèches étaient fermées.

Par ailleurs, l'association a bénéficié de l'hébergement dans le pavillon Delerue avec des charges de loyer moindre. Leur demande de subvention au titre de l'année 2021 pour la gestion de RAM a été moins importante, soit 44 000 € (50 000 en 2020).

Augmentation de la subvention en faveur du relais enfant parent

Thématique : Nos familles Montrougiennes

Domaine : Petite enfance

Objectifs : Apporter une aide financière à l'association pour son action en faveur des parents

Cadre d'application : La Ville de Montrouge a augmenté la subvention en faveur du Relais enfant parent pour renforcer ses actions de guidance parentale.

Somme allouée : 1 500 €

Montant global dépensé Détails	1 500 €
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	1 500 €

8 000 € en 2021 contre 6 500 € versés en 2020, ce qui correspond bien au 1 500 euros supplémentaires alloués.

Observations et recommandations :

La crise sanitaire et les différents confinements ont fragilisé la sphère familiale et rendu plus vulnérables les parents dans leur rôle. L'association a choisi de renforcer en 2021 les actions de son espace de guidance parentale.

Mise à disposition de 84 tablettes numériques

Thématique : Mesures de soutien et solidarité envers les familles Montrougiennes

Domaine : Enfance

Objectifs :

- Favoriser le soutien scolaire
- Favoriser l'inclusion numérique

Cadre d'application : Les enfants inscrits dans les clubs 8/13 et les accueils de loisirs élémentaires peuvent profiter des tablettes numériques avec l'aide d'un animateur pour permettre de faire les devoirs et maîtriser l'outil numérique.

Somme allouée : 46 000 €

Montant global dépensé Détails	47 492 €
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	47 492 €

Observations et recommandations :

84 tablettes ont été achetées et mises à dispositions des 1 137 enfants fréquentant les accueils élémentaires, et clubs. La ville s'est également dotée de manuels en ligne.

Descriptif des actions menées :

- Recherche des outils les plus adaptés et achat des tablettes
- Paramétrage des tablettes pour une utilisation par les enfants
- Prise en main des tablettes par les équipes d'animation et recherche d'activités à proposer aux enfants dans un cadre sécurisé.

- Déploiement au sein des accueils et prise en main par les enfants et jeunes dans le cadre d'activités encadrées : explication du fonctionnement des tablettes, consignes de sécurité, accompagnement des enfants à l'utilisation.
- Nouvelles activités proposées aux enfants : montages numériques, travail de recherche, consultation du cahier de texte numérique, activités manuelles avec l'aide de tutoriels, utilisation du logiciel scratch, stop motion, montages photos, projet de création d'un journal, bandes dessinées, vidéo, musique, réalité augmentée, etc.

Le bilan de l'action est très positif et les objectifs sont atteints. Les tablettes sont des outils ludiques qui participent activement au soutien scolaire et à l'apprentissage du numérique par les enfants. Les enfants sont très satisfaits de faire des activités autour du numérique. Découverte ou meilleur apprentissage par les enfants de l'utilisation de cet outil numérique et diversité des activités proposées. Développement des compétences chez les animateurs.

Cette action est poursuivie en 2022, ces nouveaux outils sont très appréciés, les bénéfices sont réels pour les enfants et permettent davantage de diversité et richesse dans les activités proposées. La Ville prendra en charge des coûts de fonctionnement liés à la maintenance des tablettes.

**Réduction de 75 € sur la facture « enfance »
pour les familles ayant les quotients familiaux
les plus faibles pour le premier semestre 2021**

Thématique : Mesures de soutien et solidarité envers les familles Montrougiennes

Domaine : Enfance

Objectifs : Soutenir le pouvoir d'achat, apporter une aide financière aux familles les plus modestes

Cadre d'application : Réaliser une réduction de 75 € par enfant sur les factures enfance pour les familles ayant les quotients familiaux les plus faibles au cours du premier semestre 2021.

- Quotients concernés : Q11 et Q10
- Accueils matins : Q11 : 0,31 € - Q10 : 0,41 €
- Accueils soirs : Q11 : 1,56 € - Q10 : 1,67 €

Somme allouée : 59 025 €

Montant global dépensé Détails	
Montant recettes non encaissées	26 396,14 €
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	26 396,14 €

Observations et recommandations :

Toutes les familles concernées, soit 538 enfants, ont bénéficié d'un crédit de 75 euros par enfant pour les activités du matin et du soir. Pour certaines familles, cela a représenté un crédit de 150 € pour 2 enfants voir 225 € lorsque 3 enfants étaient concernés.

Bilan chiffré du dispositif :

Crédits consommés sur les 75 euros du dispositif	Nb d'enfants concernés	Part sur le total des enfants concernés	Recettes non encaissées
75 €	255	47,4%	19 125 €
Entre 50.40 € et 146.16 €	83	15,4%	4 648.98 €
entre 1.55 € et 49.88 €	138	25,7%	2 622.16 €
Aucune utilisation des crédits à disposition	62	11,5 %	

Ce dispositif a représenté des pertes de recettes pour la Ville mais n'a pas nécessité de budget supplémentaire en dépenses. Les familles des QF10 et QF11 ont globalement été satisfaites.

Néanmoins, le dispositif a nécessité un important travail de saisie et suivi sur le logiciel de gestion par le régisseur. Le système de réduction sur 6 mois a été difficile à mettre en œuvre.

Les objectifs sont atteints, ce dispositif a permis de soutenir les familles les plus modestes.

Il ne semble pas pertinent de poursuivre l'action en 2022. Ce dispositif s'inscrit davantage dans le cadre d'une aide exceptionnelle accordée aux familles pour la période concernée.

**Création d'un poste à mi-temps de « coordinatrice des familles »
au sein du service Petite enfance de la Ville**

Thématique : Nos familles Montrougiennes

Domaine : Petite enfance

Objectifs :

- faciliter les relations avec les parents
- soutenir la parentalité et les réflexions sur la mise en place d'actions nouvelles en direction des familles montrougiennes

Cadre d'application : Recrutée au sein du service Petite enfance de la Ville de Montrouge, la coordinatrice analyse l'offre en matière de modes d'accueil des enfants de moins de 3 ans et assure l'interface avec le service Petite enfance en adéquation avec les besoins des Montrougiens.

Somme allouée : 25 000 €

Montant global dépensé Détails	0 €
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	0 €

Observations et recommandations :

Le mi-temps « coordinatrice des familles » a été assuré par un agent déjà en poste sur la petite enfance. Le coût salarial pour assurer cette mission s'élève à 27 899 euros auquel s'ajoute 2 789 euros correspondant à l'environnement de travail de l'agent soit 30 688 euros au total (coût indirect de l'action).

Exemples d'actions réalisées pour 2021 :

- Elaboration du projet de maison de la parentalité
- Participation, dans le cadre de la CTG, au recueil des éléments pour le diagnostic du territoire et à l'élaboration des fiches actions et de leur suivi.

- Suivi des indicateurs des besoins des familles pour la préparation de la commission d'attribution des places en crèche 2021
- Coordination avec le service communication des actions pour mettre en valeur le secteur petite enfance de Montrouge dans le cadre des recrutements, de la mise en place de l'application « ma frimousse » à destination des familles fréquentant les structures

- Participation à la réflexion sur les projets de l'évolution des structures Petite Enfance dans le cadre de la stratégie patrimoniale des sites Petite enfance

**Financement des études préparatoires
à la création d'un nouveau lieu de paroles et d'échanges sur les pratiques parentales**

Thématique : Nos familles Montrougiennes

Domaine : Petite enfance

Objectifs : Soutenir les familles et la parentalité

Cadre d'application : création d'une maison de la parentalité, lieu ressource d'informations et de soutien pour les parents afin d'accompagner la parentalité et répondre à leurs questionnements : être parents, accompagner l'enfant dans son développement, quels mode de gardes, échanges sur les pratiques parentales...

Somme allouée : 40 000 €

Montant global dépensé Détails	0 €
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	0 €

Projet décalé dans le temps.

Observations et recommandations :

Il y a eu 20 jours de temps de travail d'agents de catégorie A correspondant à 5 100 euros auxquels s'ajouter 510 euros d'environnement de travail soit 5 610 euros au total de dépenses indirectes.

Construction du projet pour la création de la Maison de la parentalité.

Etudes menées en interne sur 2021 sur les besoins, le projet et l'organisation de cet espace.

Recherche d'un local aboutie fin 2021 : installation de « la maison de la parentalité » dans une partie de l'espace Colucci. Ouverture projetée pour 2024.

Dispositif renforcé d'activités extra-scolaires pendant les vacances en lien avec les associations montrougiennes

Thématique : mesures de soutien envers nos familles

Domaine : Education

Objectifs :

Favoriser l'épanouissement des enfants

Développer la qualité éducative et la richesse des activités en ALSH.

Encourager la reprise d'activités des associations montrougiennes

Cadre d'application :

Lors de chaque vacances scolaires, les enfants de 3 à 11 ans, inscrits dans les accueils de loisirs, peuvent participer à des ateliers éducatifs thématiques de qualité, animés par des associations montrougiennes. Le dispositif est baptisé Bouge-Montrouge.

Des appels à candidature auprès des associations débouchent sur des contrats de prestations pour chaque vacances scolaires.

Les thèmes sont très variés : cuisine, découverte du milieu marin, yoga, agriculture urbaine, sciences, techniques du cinéma, conte,...

Somme allouée : 70 000 €

Montant global dépensé Détails	69 160 €
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	69 160 €

Observations et recommandations :

1043 heures d'ateliers associatifs en 2021

Reconduction de cette enveloppe et du dispositif en 2022.

Les animateurs sont associés à ces interventions, et les sollicitent selon leur programmation. Ils devront davantage se positionner en amont du dispositif pour intégrer pleinement les ateliers dans leur projet pédagogique.

Associations partenaires pour les ateliers Bouge Montrouge 2021

Association Danse Modern'Jazz
BIM BAM ATELIER ARTS ET CREATION
DAFLOW COMMUNITY
FIAT CANTUS
IMAGES ET TERRITOIRES
IRIDESCENCE
JINGLE BELLES FAIT SON CINEMA
LA FABRIQUE DE TALENTS
LA SAUGE
LE MONDE DE DEUX MAINS
LES ATELIERS DE LA SOLIDARITE
LES ÉPERLENLLES
REGARDS
RESEAU CETACES
SORTIE DE SECOURS THEATRE
STADE MULTISPORTS DE MONTRouGE SMM
VENI VERDI
YOGATTITUDE

Accueil de jeunes de 18 à 25 ans en service civique

Thématique : soutien au public jeune

Domaine : emploi et insertion

Objectifs : faciliter l'accès des jeunes à l'emploi par l'apprentissage du milieu professionnel et la possibilité de valoriser une première expérience professionnelle

Cadre d'application : l'accueil de jeunes en service civique est strictement encadré par les services de l'Etat, et conditionné par la délivrance d'un agrément. La ville a demandé le renouvellement de son agrément, détenu depuis 2017 mais le traitement de sa demande a été ralenti par la crise sanitaire et ses effets sur les équipes des services d'Etat en charge des services civiques. Finalement, 7 missions de service civique ont reçu un agrément et vont pouvoir désormais être proposées à des jeunes pour une période de 6 à 9 mois selon les missions.

Somme allouée : 8 000 €

Montant global dépensé Détails	106 € par mois par jeune accueilli + remboursement de la moitié des frais de transport
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	0 €

Observations et recommandations :

Attribution d'une aide pour obtenir son BAFA de 400 €/personne

Thématique : Mesures de soutien et solidarité envers les jeunes

Domaine : Jeunesse

Objectifs : Encourager la formation des jeunes

Cadre d'application : Pour les jeunes qui ont envie d'encadrer des jeunes et leur proposer des activités, le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est le diplôme de référence. La Ville prend en charge jusqu'à 400 € pour le passer et peut aider à trouver un poste au sein d'un des accueils de loisirs de Montrouge.

Somme allouée : 20 000 €

Montant global dépensé Détails	7 795 € BAFA Citoyen 1 : 1995 € CAMP BAFA : 5 800 €
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	7 795 €

Observations et recommandations :

20 jeunes ont bénéficié de l'action en 2021 (dont 6 BAFA citoyens et 14 camps BAFA).

En contrepartie, les jeunes bénéficiant du BAFA citoyen ont apporté une aide de 10h à une association locale (Croix rouge, Rotary club, Maison de retraite, Clubs 8/13 pour l'accompagnement à la scolarité)

Une deuxième session BAFA citoyen était prévue en décembre 2021 pour 12 jeunes mais n'a pas pu être maintenue en raison du contexte sanitaire.

Descriptif des actions menées :

- Distribution d'un tract spécial mesures moins de 25 ans
- Du 7 au 14 juillet 2021 : 6 jeunes du dispositif « BAFA Citoyen » ont été sélectionnées pour passer leur BAFA de session théorique avec l'IFAC (Paris 14^{ème})

- Du 16 au 27 août 2021 : 14 candidats ont été sélectionnés pour la 2^{ème} formation du « Camp BAFA 2 » qui s'est déroulée à l'Espace Michel Colucci,

Les **objectifs poursuivis sont atteints**, les résultats sont positifs car beaucoup de jeunes ont pu bénéficier de ces formations cette année.

Cette action serait à reconduire en 2022, la demande concernant la formation BAFA auprès des jeunes étant toujours aussi forte tout au long de l'année. Par ailleurs, la Ville recherche régulièrement des animateurs diplômés pour encadrer les enfants sur les temps péri et extrascolaires.

Attribution des aides financières d'urgence et des formations professionnalisantes aux étudiants

Thématique : Nos jeunes

Domaine : Jeunesse/Insertion

Objectifs : Favoriser la formation et l'employabilité des jeunes

Cadre d'application : la période étant particulièrement difficile pour les étudiants et les jeunes, la Ville les aide à boucler les fins de mois, à se soigner, à financer une formation (permis de conduire, frais d'inscription à une école...)... que ce soit pour un coup de pouce ou des problèmes plus permanents.

Somme allouée : 80 000 €

Montant global dépensé Détails	2 477 €
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	2 477 €

Frais de séjours : 300 €

Frais de scolarité : 582 €

Sortie à Cabourg : 1 595 €

Observations et recommandations :

Adhésion de la médiathèque à 1€

Thématique : Tout public culture

Domaine : Nos jeunes/nos séniors/Demandeurs d'emploi

Objectifs : Favoriser l'accès à la culture et aux livres

Cadre d'application : Adhésion à la Médiathèque pour 1 € :

- Abonnement simple (livres et revues uniquement) Tarifs exceptionnels 2021
 - 1 € / an pour les demandeurs d'emploi (au lieu de 2,90 €)
 - 1 € / an pour les retraités (au lieu de 2,90 €)
 - 1 € / an pour les étudiants (au lieu de 2,90 €)

Pour 1 € par an, ces catégories peuvent emprunter des livres, plus de 100 journaux et revues, suivre des cours en ligne gratuitement grâce à la plate-forme « Tout apprendre » depuis chez eux, profiter du Wifi gratuit et illimité sur place, accéder à Internet et travailler depuis un ordinateur...

Somme allouée : 7 365 € (recettes)

Montant global dépensé Détails	
Montant recettes non encaissées	6 194,85 €
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	

Pour les jeunes :

Si cette mesure n'avait pas été prise, les recettes auraient été de :

1275 (moins de 16 ans) X 4,75 € = 6056,25 €

238 (16-25 ans) X 2,90 € = 687,30 €

Soit un montant total de recettes de 6056,25 + 687,30 = 6743,55 € (contre 1512 € encaissées en 2021) : 5 231,55 € de perte de recettes

Pour les séniors :

Si cette mesure n'avait pas été prise, les recettes auraient été de :

379 (plus de 65 ans) X 2,90 € = 1099,10 € (contre 379 € encaissées en 2021) : 720,10 € de perte de recettes

Pour les demandeurs d'emploi :

Si cette mesure n'avait pas été prise, les recettes auraient été de :

128 X 2,90 € = 371,20 € (contre 128 encaissées en 2021) : 243,20 € de perte de recettes

Observations et recommandations :

290 nouvelles adhésions (primo-abonnés) en 2021.

Abonnés jeunes :

	Moins de 16 ans	16-25 ans	Total
2019	699	252	951
2020	394	141	535
2021	1275	237	1512

Nombre de documents empruntés : 42860

Nombre de nouvelles adhésions = primo-abonnés de moins de 16 ans et 16-25 ans : 137

Abonnés séniors :

	2019	2020	2021
Seniors ° plus de 65 ans	574	273	379

Nombre de documents empruntés : 5250

Nombre de nouvelles adhésions = primo-abonnés de plus de 65 ans : 92

Abonnés demandeurs d'emploi :

Cibles théoriques : 130

Nombre demandeurs d'emploi 2021 : 128

Nouvelles adhésions : 61

Ouverture de plusieurs espaces de télétravail gratuits, répartis dans la ville

Thématique : Nos actifs

Domaine : Vie Associative

Objectifs : Ouverture de plusieurs espaces de télétravail gratuits.

Cadre d'application : Face à la crise sanitaire, la Ville de Montrouge a mis des salles de la Maison des associations et du Beffroi à la disposition des Montrougiens, pour leur permettre de limiter leurs déplacements quotidiens en transports en commun et télétravailler en WIFI, dans un environnement de qualité, à proximité de leur domicile.

Somme allouée : 0

Montant global dépensé Détails	
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	Coûts bâtiment+RH accueil : 36716 € Beffroi 62040 € maison des associations
Total	98 756 €

Observations et recommandations :

Douze postes de travail ont été ouverts à la Maison des associations dans le respect des mesures sanitaires et des règles de distanciation physique au sein de trois salles équipées pour l'occasion.

Entre le **21/12/20** et le **02/07/21 inclus**, la maison des associations a permis à environ **1038** actifs de télétravailler en toute sécurité et dans un environnement de qualité.

**L'accueil à Montrouge d'une étape de " L'équipe de France Espoir",
un tour de France pour l'emploi des jeunes**

Thématique : Tour de France Emploi Jeunes

Domaine : Sport/insertion

Objectifs : Il s'agit d'identifier les compétences transversales et de « savoir être » observables chez des jeunes préalablement invités à participer à des activités de sports urbains, d'organiser des ateliers d'échanges avec des entreprises susceptibles de recruter selon leur compétence. L'idée est de remobiliser les jeunes grâce à une journée originale et conviviale.

Cadre d'application : Inciter les jeunes à se remettre sur le chemin de la recherche d'emploi. C'est un projet transversal qui vise les jeunes, le sport, l'emploi, l'insertion, les entreprises et les acteurs locaux.

Somme allouée : 4 000 €

Montant global dépensé Détails	0 €
Montant recettes non encaissées	Pas de recettes attendues
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	Aucun frais supplémentaire
Total	0 €

Observations et recommandations :

Cette manifestation a déjà dû être reportée deux fois en raison de la situation sanitaire. Elle devrait avoir lieu en 2022.

**Gratuité du service de téléassistance
proposée par le Centre communal d'action sociale**

Thématique : Nos séniors Montrougiens

Domaine : Séniors/vie quotidienne

Objectifs : Pouvoir contacter rapidement une équipe médicale disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 en appuyant simplement sur un médaillon ou un bracelet, tel est le principe de la téléassistance. Idéal en cas de chutes, de malaises... mais aussi en cas d'absence de mouvement ou de fumée. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) rend ce dispositif gratuit en 2021.

- Maintenir le pouvoir d'achat
- favoriser le maintien à domicile
- Renforcer la sécurité à domicile

Cadre d'application : Mise en place de la gratuité de la téléassistance pendant 1 an sur critères sociaux

Somme allouée : 25 000 €

Montant global dépensé Détails	24 000 euros
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	

Observations et recommandations :

207 bénéficiaires de la gratuité. (cible théorique 250).

Renouvelé en 2022.

Prêt de tablettes aux seniors

Thématique : Séniors

Domaine : Aide numérique

Objectifs : Equiper les séniors en fracture numérique de tablettes adaptées

Cadre d'application : La ville s'est dotée de 300 tablettes adaptées aux séniors pour permettre aux plus isolés et vulnérables d'avoir accès aux outils numériques et ainsi favoriser le lien social. Une formation initiale est effectuée au moment de l'installation.

Somme allouée : 135000 €

Montant global dépensé Détails	138628,08€
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	138628,08€

Observations et recommandations :

La distribution n'ayant pas eu de forte adhésion, notamment en raison des critères d'éligibilité limités aux séniors suivis par le CCAS, nous allons les élargir pour accélérer le déploiement. Par ailleurs, le prêt de tablettes ne prévoyait pas l'abonnement internet.

En 2021, 68 tablettes ont été distribuées. Dispositif à poursuivre en l'accouplant à une offre box.

**Gratuité du Pass Améthyste
pour faciliter les déplacements en transport en commun notamment le Montbus**

Thématique : Mesures de soutien et solidarité envers nos seniors

Domaine : seniors - transport

- **Objectifs** : Favoriser le pouvoir d'achat des seniors les plus modestes et leur mobilité
-

Cadre d'application : « **Gratuité du Pass Améthyste pour faciliter les déplacements en transport en commun notamment le Montbus** »

- Montrougiens de plus de 65 ans ou de plus de 60 ans (sous conditions de ressources notamment) non imposable ou imposable jusqu'à 650 € pour une personne seule et 800 € pour un couple
- 25 € prise en charge par personne par le CCAS dans le cadre du financement PSS

Descriptif : Les Montrougiens de plus de 65 ans ou de plus de 60 ans (sous conditions de ressources notamment) peuvent voyager gratuitement à bord de la navette Montbus, de tous les bus, métros et trains sur les réseaux RATP et/ou Transilien SNCF (dans un rayon de 50 km autour de Paris) grâce au Pass Améthyste offert par la Ville.

Nombre de bénéficiaires : 507 (pour une cible théorique de 1320 personnes)

Somme allouée : 35 000 €

Montant global dépensé Détails	12 675,00 €
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	

Observations et recommandations :

Dispositif déjà en œuvre en 2020 avec 878 bénéficiaires.

Création d'un guichet dédié au logement social

Thématique : tout public

Domaine : aide au logement

Objectifs : mise en place d'un guichet logement sur la ville

Cadre d'application :

Descriptif : pouvoir accueillir, informer et orienter tout montrougien demandeur de logement social.

Construire des parcours individualisés pour les montrougiens et travailler autour d'une articulation entre l'offre et la demande.

Somme allouée : 45 000 € (création d'un poste catégorie B – CCAS)

Montant global dépensé Détails	0 (45000 € décalé en 2022)
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	0

Observations et recommandations :

Offre de service élaborée mi 2021 et lancement du recrutement. Arrivée de l'agent 1er Janvier 2022. Accès aux logiciels, accueil d'environ 100 personnes depuis janvier 2022. L'agent, très expert dans son domaine, travaille avec l'équipe du CCAS, ce qui permet des partages de connaissances.

Réduction des prix des repas à domicile de 3,75€ à 1 €

Thématique : Mesures de soutien et solidarité envers nos seniors

Domaine : seniors – vie quotidienne

Objectifs : mise en place du portage de repas à 1 € pour les personnes non imposables

Cadre d'application : toute personne non imposable pouvait bénéficier des repas à domicile à 1 €. Prestation rentrant dans le cadre des prestations de maintien à domicile

Somme allouée : pas de montant budgété

Montant global dépensé Détails	
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	8775 €

Observations et recommandations :

283 personnes ont pu en bénéficier en 2021.

Mise à disposition de logements d'urgence pour les victimes de violences intrafamiliales

Thématique : Mesures de soutien et solidarité envers les montrougiens en situation de violences intrafamiliales

Domaine : social

Objectifs : construire un dispositif de prise en charge des victimes montrougiennes

Cadre d'application : trois logements sont dédiés à l'Hébergement des femmes victimes. Ce sont des logements de suite d'urgence, occupés pour quelques mois, tremplin avant l'obtention d'un logement pérenne.

Somme allouée :

Montant global dépensé Détails	
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	107 000 €

Observations et recommandations :

La somme indiquée représente le cout direct des travaux de remise en état des logements, effectués en 2021. N'est pas inclus le prix d'acquisition : 465 000 € (acquisition 2015).

Le dispositif de la Ville comprend également : la prise en charge d'urgence par des bons de taxi et d'hôtel pour une mise à l'abri, un suivi assuré par l'association F Tristan, une permanence juridique du CIDFF ouverte en 2022.

Création d'un projet artistique d'envergure « La semaine de la guitare à Montrouge »

Thématique : Tout public culture

Domaine : culture – animation

Objectifs : préserver le lien social, réunir la population. Soutenir les artistes montrougiens.

Cadre d'application : lancement de la semaine de la guitare à Montrouge

La Ville de Montrouge a souhaité à travers la musique renouer le lien de solidarité entre les citoyens qui font la ville – les écoliers, les artistes, les commerçants, les restaurateurs, les librairies, les salariés des entreprises, les associations...- Elle a fait de la musique et de la guitare des instruments de vie et de joie pendant cinq jours.

Dix-sept restaurants ont participé et ont affiché complets lors des concerts organisés par l'association Guitare au Beffroi.

Sept écoles élémentaires ont accueilli des concerts.

La médiathèque et le Conservatoire Raoul Pugno ont participé à l'aventure.

Un EPHAD (verdier) était partenaire de l'opération.

Enfin, des artistes locaux ont assuré de nombreux concerts mettant en avant les talents de la Ville.

Somme allouée : 30000 euros

Montant global dépensé Détails	30 000 euros dépensés pour l'organisation de 28 concerts dans la Ville.
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	30 000 euros

Observations et recommandations :

Devant le succès, l'initiative est reconduite.

C'est un instrument populaire. Petits et grands ont pu profiter de la manifestation.

Descriptif des actions menées par date :

28 concerts dans 28 lieux de la Ville de Montrouge – Du 4 au 8 octobre 2021

Lundi 4 octobre

École élémentaire Aristide Briand - Lidiop (Concert privé / Artiste Montrougien)

École élémentaire Nicolas Boileau - Pascal Olivese (Concert privé)

Mardi 5 octobre

École élémentaire Buffalo - Lidiop (Concert privé)

École élémentaire Raymond Queneau - Pascal Olivese (Concert privé)

Médiathèque de Montrouge - Christophe Dunglas (vocal), Bruno Bellemin (guitare)

Restaurant Titi Touareg - Georges Locatelli (guitare), Sébastien Chaligne (percussion), Marc Pindard (percussion)

Restaurant Mendi Gorria - Antoine Tatich (guitare), Eric Gombard (guitare)

EHPAD Verdier Théo Farand (Concert privé)

Restaurant Le Physalis - Ryan & Marlon Adjias (guitare)

Mercredi 6 octobre

Restaurant Le Rouge Gorge - Lidiop (guitare)

Café associatif Le Schmilblick - Concerts des élèves du Conservatoire

Restaurant Le Polyglotte - Doudou Cuillerier & Victorine Martin (guitare)

Restaurant Le Rubeo Monte - Hugo Lippi (guitare), Guillaume Naud (orgue), Stéphane Chandelier (batterie) Restaurant La Quincaillerie Générale - Slim Abida (basse), Edison Knight (clavier), Romain Didier (trompette), Lounis Mahrouche (batterie)

Restaurant Le Monte Rosso - Ryan et Marlon Adjias (guitare)

Jeudi 7 octobre

École élémentaire Renaudel B - Lidiop (guitare)

Restaurant Chez Maïna - Christophe Dunglas (vocal) Jean-Philippe Bordier (guitare)

Caviste - Le Décanteur -Cédric Caillaud (basse), Gilles Réa (guitare), Hervé Meschinet (clavier)

Restaurant Aubergine & Cie - Christelle Pereira (vocal), Jean-Philippe Bordier (guitare)

Librairie Le Bonheur - Jérôme Barde (guitare) et Gildas Boclé (basse)

Restaurant Titi Touareg - Isabelle Seleskovitch (vocal) & Sophie Rakotomalala (vocal et guitare)

Restaurant Chez Friloux -Théo Farand (guitare) Tristan Desrues (guitare)

Restaurant Jazz Café - Doudou Cuillerier & Victorine Martin (guitare)

Restaurant Le Bellini - Hugo Lippi (guitare)

Vendredi 8 octobre

École élémentaire Rabelais - Lidiop (guitare)

École élémentaire Renaudel A - Pascal Olivese (guitare)

Librairie Matière Grise - Jérôme Barde (guitare)



Baisse des tarifs de stationnement sur voirie

Thématique : action tous public

Domaine : stationnement sur voirie

Objectifs : Soutien aux montrougiens durant la crise sanitaire liée à la Covid 19

Cadre d'application :

La crise sanitaire de l'année 2020, a amené la ville à revoir sa politique sur le stationnement sur voirie des juin 2020 afin de soutenir les montrougiens et leur pouvoir d'achat. Les choix de la Ville sur le stationnement sur voirie furent les suivants :

- La baisse des tarifs d'abonnements de 30 %
- Le changement de zonage de 173 places en zone rouge vers la zone verte
- L'impact de la gratuité instaurée sur l'année 2020 sur les mois de Novembre et décembre qui a été lissé sur 3 années dans le cadre de la convention transitoire.
- L'impact de la crise sanitaire à hauteur de 25% pour la Ville et 75 % pour Indigo

Dans le cadre du plan de soutien et de solidarité, ces différents impacts ci-dessous ont pour conséquence une révision de la redevance fixe que nous percevons dans le cadre du contrat avec Indigo. Cette redevance fixe contractuelle était de 1 529 371 € en 2021, elle fut ramenée à 875 000 € après négociation avec le délégataire INDIGO. La minoration de cette redevance fixe est le fait de choix actés par la Ville. Les éclaircissements ci-dessous expliquent de manière détaillée, le coût de ces choix sur l'exercice 2021 sur le nouveau montant de cette redevance fixe.

1. La baisse des tarifs abonnement à hauteur de 30 %

Le choix de la baisse des abonnements fut mis en place en juin 2020. Il fut mis en place dans un cadre de soutien aux montrougiens sur l'année 2020 mais également sur l'ensemble des années restantes du contrat nous liant à Indigo. Son impact sur 2021 est le suivant :

L'IMPACT SUR LES RECETTES LIEES AUX ABONNEMENTS	
	2021
RECETTES PREVISIONNELLES ESTIMEES	593 587 €
IMPACT DE LA BAISSSE DES ABONNEMENT DE 30 %	178 076 €

Cette baisse étant un choix propre à la Ville, ce montant de 178 076 € va venir minorer la redevance fixe du contrat.



2. Le changement de zonage de 173 places en zone rouge vers la zone verte

L'objectif de ce choix fut de transformer 173 places tarifées en zone rouge en zone verte afin d'offrir aux Montrougiens dans le cadre du plan de soutien et de solidarité des places de stationnements moins chères et également ouvertes à des abonnements. Son impact en 2021 est le suivant :

COUT JOURNALIER DU TICKET MOYEN PAR PLACE EN ZONE ROUGE ET VERTE	
ZONES	2021
A-ZONE ROUGE	8,28 €
B-ZONE VERTE	2,24 €
ESTIMATION PERTE DE RECETTES LIEES AU CHANGEMENT DE ZONE DE 173 PLACES	
	2021
(A-B)	6,04 €
ESTIMATION PERTE DE RECETTES DES 173 PLACES QUI CHANGENT DE ZONE (6,04*173*305)	318 921 €

Comme pour la baisse des abonnements, ce choix de changements de zonage est un choix Ville. De ce fait son impact se retrouve dans son intégralité dans la minoration de la redevance fixe contractualisée du contrat avec Indigo sur l'année 2021.

3. L'impact de la gratuité du stationnement mis en place sur les mois de novembre et décembre 2020

Le choix de la ville en fin d'année 2020 de mettre en place la gratuité du stationnement sur le mois de novembre et décembre 2020 est certes un choix de 2020, mais son impact lors des négociations avec Indigo fut de le lisser sur 2020-2021 et 2022 dans le cadre de la convention transitoire. C'est une action qui entre dans le cadre du plan de soutien et de solidarité car son objectif est en faveur des Montrougiens et son impact financier se lisse sur 3 années. Son impact sur l'année 2021 est la suivante :

	ZONE ROUGE	ZONE VERTE	ABONNEMENTS	TOTAL
nov-20	37 000 €	91 000 €	44 000 €	172 000 €
déc-20	37 000 €	91 000 €	44 000 €	172 000 €
TOTAL	74 000 €	182 000 €	88 000 €	344 000 €
IMPACT GRATUITE NOV ET DEC 2020	344 000 €			
	2020	2021	2022	
IMPACT PAR ANNEE	114 667 €	114 667 €	114 667 €	



Comme pour la baisse des abonnements et les changements de zonage, ce choix est celui de la Ville. De ce fait son impact se retrouve dans son intégralité dans la minoration de la redevance fixe contractualisée du contrat avec Indigo sur l'année 2021.

4. L'impact de la Crise sanitaire et les conséquences de la gratuité sur la période allant de mi-mars 2020 à fin mai 2020.

Comme pour la gratuité du stationnement, cet impact a été lissé sur 3 années 2020-2021 et 2022. Cette gratuité fut un choix de la Ville, de ce fait son impact total ne pouvait pas être à la charge de la Ville, mais ventilée entre la Ville et le délégataire Indigo. Le calcul est le suivant :

IMPACT COVID 19 MI MARS FIN MAI 2020	2020	2021	2022
VILLE 25%	42 707 €	42 707 €	42 707 €
INDIGO 75%	128 122 €	128 122 €	128 122 €
	170 829 €	170 829 €	170 829 €

Pour résumer :

REDEVANCE FIXE 2021	1 529 371 €
IMPACT BAISSSE DES ABONNEMENTS	178 076 €
IMPACT CHANGEMENTS DE ZONAGE	318 921 €
IMPACT GRATUITE NOVEMBRE ET DECEMBRE 2020	114 667 €
IMPACT COVID 19 GRATUITE MI MARS FIN MAI 2020	42 707 €
COUT DES IMPACTS SUR REDEVANCE FIXE	654 371 €
REDEVANCE FIXE 2021	875 000 €

La consolidation de l'ensemble des impacts nous amène à un montant de 654 371 € soit une redevance fixe passant de 1 529 371 € à 875 000 €.

PERTE DE RECETTES SUR EXERCICE 2021

Montant recette redevance fixe du contrat	1 529 371 €
Montant recette encaissée	875 000 €
Perte de recettes constatée	654 371 €



Baisse des tarifs de stationnement sur voirie

Thématique : action tous public

Domaine : stationnement sur voirie

Objectifs : Soutien aux Montrougiens durant la crise sanitaire liée à la Covid 19

Cadre d'application :

La crise sanitaire de l'année 2020, a amené la ville à revoir sa politique sur le stationnement sur voirie des juin 2020 afin de soutenir les Montrougiennes et leur pouvoir d'achat. Les choix forts de la Ville sur le stationnement sur voirie furent les suivants :

- La baisse des tarifs d'abonnements de 30 %
- Le changement de zonage de 173 places en zone rouge vers la zone verte
- L'impact de la gratuité instaurée sur l'année 2020 sur les mois de Novembre et décembre qui a été lissé sur les années restantes du contrat nous liant à Indigo soit 5 années
- L'impact de la crise sanitaire à hauteur de 35 % et 65 % pour Indigo

Dans le cadre du plan de soutien et de solidarité, ces différents impacts ci-dessous ont pour conséquence une révision de la redevance fixe que nous percevons dans le cadre du contrat avec Indigo. Cette redevance fixe contractuelle était de 1 529 371 € en 2021, elle fut ramenée à 875 000 € après négociation avec le délégataire INDIGO. La minoration de cette redevance fixe est le fait de choix actés par la Ville. Les éclaircissements ci-dessous expliquent de manière détaillée, le coût de ces choix sur l'exercice 2021 sur le nouveau montant de cette redevance fixe.

5. La baisse des tarifs abonnement à hauteur de 30 %

Le choix de la baisse des abonnements fut mis en place en juin 2020. Il fut mis en place dans un cadre de soutien aux Montrougiens sur l'année 2020 mais également sur l'ensemble des années restantes du contrat nous liant à Indigo. Son impact sur 2021 est le suivant :

L'IMPACT SUR LES RECETTES LIEES AUX ABONNEMENTS	
	2021
RECETTES PREVISIONNELLES ESTIMEES	593 587 €
IMPACT DE LA BAISSSE DES ABONNEMENT DE 30 %	178 076 €



Cette baisse étant un choix propre à la Ville, ce montant de 178 076 € va venir minorer la redevance fixe du contrat.

6. Le changement de zonage de 173 places en zone rouge vers la zone verte

L'objectif de ce choix fut de transformer 173 places tarifées en zone rouge en zone verte afin d'offrir aux Montrougiens dans le cadre du plan de soutien et de solidarité des places de stationnements moins chères et également ouvertes à des abonnements. Son impact en 2021 est le suivant :

COUT JOURNALIER DU TICKET MOYEN PAR PLACE EN ZONE ROUGE ET VERTE	
ZONES	2021
A-ZONE ROUGE	8,28 €
B-ZONE VERTE	2,24 €
ESTIMATION PERTE DE RECETTES LIEES AU CHANGEMENT DE ZONE DE 173 PLACES	
	2021
(A-B)	6,04 €
ESTIMATION PERTE DE RECETTES DES 173 PLACES QUI CHANGENT DE ZONE (6,04*173*305)	318 921 €

Comme pour la baisse des abonnements, ce choix de changements de zonage est un choix Ville. De ce fait son impact se retrouve dans son intégralité dans la minoration de la redevance fixe contractualisée du contrat avec Indigo sur l'année 2021.

7. L'impact de la gratuité du stationnement mis en place sur les mois de novembre et décembre 2020

Le choix de la ville en fin d'année 2020 de mettre en place la gratuité du stationnement sur le mois de novembre et décembre 2020 est certes un choix de 2020, mais son impact lors des négociations avec Indigo fut de le lisser sur 2020-2021 et 2022 dans le cadre de la convention transitoire. C'est une action qui entre dans le cadre du plan de soutien et de solidarité car son objectif est en faveur des Montrougiens et son impact financier se lisse sur 3 années. Son impact sur l'année 2021 est la suivante :

	ZONE ROUGE	ZONE VERTE	ABONNEMENTS	TOTAL
nov-20	37 000 €	91 000 €	44 000 €	172 000 €
déc-20	37 000 €	91 000 €	44 000 €	172 000 €
TOTAL	74 000 €	182 000 €	88 000 €	344 000 €
IMPACT GRATUITE NOV ET DEC 2020	344 000 €			
	2020	2021	2022	
IMPACT PAR ANNEE	114 667 €	114 667 €	114 667 €	



Comme pour la baisse des abonnements et les changements de zonage, ce choix est celui de la Ville. De ce fait son impact se retrouve dans son intégralité dans la minoration de la redevance fixe contractualisée du contrat avec Indigo sur l'année 2021.

8. L'impact de la Crise sanitaire et les conséquences de la gratuité sur la période allant de mi-mars 2020 à fin mai 2020.

Comme pour la gratuité du stationnement, cet impact a été lissé sur 3 années 2020-2021 et 2022. Cette gratuité fut un choix national, de ce fait son impact total ne pouvait pas être à la charge de la Ville, mais ventilée entre la Ville et le délégataire Indigo. Le calcul est le suivant :

IMPACT COVID 19 MI MARS FIN MAI 2020	2020	2021	2022
VILLE 25%	42 707 €	42 707 €	42 707 €
INDIGO 75%	128 122 €	128 122 €	128 122 €
	170 829 €	170 829 €	170 829 €

Pour résumer :

REDEVANCE FIXE 2021	1 529 371 €
IMPACT BAISSSE DES ABONNEMENTS	178 076 €
IMPACT CHANGEMENTS DE ZONAGE	318 921 €
IMPACT GRATUITE NOVEMBRE ET DECEMBRE 2020	114 667 €
IMPACT COVID 19 GRATUITE MI MARS FIN MAI 2020	42 707 €
COUT DES IMPACTS SUR REDEVANCE FIXE	654 371 €
REDEVANCE FIXE 2021	875 000 €

La consolidation de l'ensemble des impacts nous amène à un montant de 654 371 € soit une redevance fixe passant de 1 529 371 € à 875 000 €.

PERTE DE RECETTES SUR EXERCICE 2021

Montant recette redevance fixe du contrat	1 529 371 €
Montant recette encaissée	875 000 €
Perte de recettes constatée	654 371 €



Etude et coordination pour la mise en place d'une conciergerie

Thématique : actions tout public

Domaine : services de proximité

Objectifs :

Faciliter l'accès à des petits services de la vie courante : livraisons, services à domicile, aides au transport, mise en lien avec des artisans...

Offrir un guichet unique de ces petits services, à travers la création d'une conciergerie de la Ville.

Faciliter en particulier l'accès à ces services aux plus vulnérables.

Les contraintes de la pandémie ont fait émerger de nouveaux besoins et des fonctionnements nouveaux dans la société.

Cadre d'application :

Le projet de conciergerie est en cours d'élaboration, avec l'aide d'un cabinet de consultants, et en lien avec divers acteurs économiques.

Somme allouée : 30 000 €

Montant global dépensé Détails	26 400 €
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	26 400 €



Observations et recommandations :

Il y a eu 20 jours de temps de travail d'agents de catégorie A correspondant à 5 100 euros auxquels s'ajoutent 510 euros d'environnement de travail soit 5 610 euros au total de dépenses indirectes.

Ce projet, original par son positionnement, intéresse fortement certains opérateurs. En même temps, une solide étude juridique et financière préalable doit lui donner les meilleures chances.



Création d'un poste pour aider les publics en difficulté avec les outils numériques

Thématique : Lutte contre la fracture numérique

Domaine : Aide numérique

Objectifs : Création d'un poste à la DINSI pour aider les publics en difficulté avec les outils numériques et dynamiser les dispositifs Pass Numérique et Parcours Numérique à Montrouge

Cadre d'application : Le poste est découpé en 2 mi-temps. Un financé par la subvention délivrée par le CCAS à l'Espace Colucci et un financé directement par la ville à travers la DINSI.

Somme allouée : 50000€

Montant global dépensé Détails	50 000€
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	50 000€

Observations et recommandations :

Ce poste a permis de pérenniser un emploi d'agent du service des sports qui disposait de compétences en informatique et de médiation. Cette personne est désormais pleinement épanouie et effectue un travail remarquable auprès de la population en difficulté numérique. Il a su insuffler le dynamisme nécessaire à la vie des dispositifs.

Le poste sera reconduit.



**Création d'un pass numérique
pour former des personnes en difficulté avec les outils numériques**

Thématique : Lutte contre la Fracture numérique

Domaine : Aide numérique

Objectifs : La création d'un Pass Numérique, pour former les personnes en difficulté avec les outils numériques

Cadre d'application : Dans le cadre du projet financé par la Métropole du Grand Paris, 500 chèques d'une valeur de 100€ sont distribués aux Montrougiens pour bénéficier de formation et/ou accompagnement au numérique. Elles sont dispensées dans le cadre du Parcours Numérique à Montrouge par différents opérateurs comme l'Espace Colucci ou le Club Jules Ferry.

Un chèque concerne une personne.

Somme allouée : 0€

Montant global dépensé Détails	0€
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	0€

Observations et recommandations :

A ce jour, 235 chèques ont été délivrés depuis le 15 janvier et 1892 chèques ont été consommés soit 18920€ de subvention. Le dispositif est prolongé en 2022. Montrouge est la Ville de la Métropole ayant utilisé le plus de chèques.



**MISE A DISPOSITION D'UN ESPACE AU CENTRE MUNICIPAL DE SANTE,
POUR EFFECTUER DAVANTAGE DE TESTS COVID**

/!\ *texte CM : Mise à disposition de plusieurs espaces publics pour pratiquer les tests Covid-19*

Thématique : Mesures de soutien et solidarité envers tous

Domaine : Santé – Covid 19

Objectifs :

- Protéger la santé des Montrougiens
- Lutter contre la COVID 19

Cadre d'application :

Somme allouée : 0€

Montant global dépensé Détails	0
Montant recettes non encaissées	0
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	0
Total	0

Observations et recommandations :

- Déploiement d'un service de tests PCR au CMS et à la maison des associations
12 000 tests réalisés à la maison des associations de novembre 2020 à juillet 2021 et en complément ou relai des 850 tests réalisés au CMS de janvier à mars 2021 et d'août à octobre 2021.
Depuis octobre 2021, les dispositifs de dépistage COVID 19 sont intégrés au catalogue de prestations du laboratoire Sant Joseph installé dans les locaux du CMS dans le cadre d'un nouveau marché.
- Incitation des officines au déploiement de services de tests antigéniques et mise à disposition de barnums à cet effet



Plan de soutien et de solidarité 2021 – Fiche préparatoire à la commission

- En février 2021, mise en place d'un dispositif de tests dans les établissements scolaires de la Ville



**Chèques cadeaux de 50 € à utiliser
chez les commerçants montrougiens pour les séniors**

Thématique : Mesures de soutien et solidarité envers les seniors

Domaine : seniors solidarité

Objectifs : permettre aux séniors de se faire plaisir à l'occasion des fêtes, au bénéfice des commerces montrougiens.

- **Cadre d'application** : Chèques cadeaux de 50 € à utiliser chez les commerçants montrougiens pour les séniors et colis en remplacement du repas de Noël

Somme allouée : 145 000 (budget reconduit chaque année)

Montant global dépensé Détails	145 158,52 €
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	

Observations et recommandations :

1 300 chèques de 50 € ont été distribués pour un montant de 88 208,52 €

1 700 colis pour un montant de 56 950 €



**Augmentation de la subvention municipale
permettant aux commerçants d'embellir leurs devantures**

Thématique : Mesure de soutien et de solidarité pour les commerces

Domaine : Commerce

Objectifs : Soutenir les commerçants et leur vitalité

Cadre d'application : Les commerçants qui souhaitent rénover leur vitrine, enseigne, store, terrasse... peuvent se faire financer une partie des travaux par la Ville de Montrouge dans le cadre de l'opération « Embellissement de nos commerces » en lien avec la Charte des devantures commerciales et terrasses.

Ouvert à tout commerce de la ville sauf agences immobilières et banques.

Somme allouée : 20 000 €

Montant global dépensé Détails	16 500 €
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	16 500 €

Observations et recommandations :

7 bénéficiaires.

En raison des confinements et de la crise sanitaire les commerçants attendent avant de réaliser des travaux.



Réduction ou gratuité tarification des terrasses et voiries selon le chiffre d'affaires

Thématique : Mesures de soutien et solidarité pour les commerces

Domaine : commerces

Objectifs : Soutenir les commerçants pendant la période sanitaire Covid

Cadre d'application : Gratuité pour les commerçants des terrasses sur les places de stationnements ; et pour les commerçants ayant perdu 50 % ou plus de leur chiffre d'affaire en 2020, ils ne paient pas de frais de terrasses occupant le domaine public ; ceux qui ont perdu de 25 % à 50 % en 2020 se voient proposer une réduction de 50 %.

Somme allouée :

72 places de stationnement utilisées représentant un manque à gagner estimé à 203 562 € sur l'année 2021

28 commerçants ont bénéficié d'une réduction suite baisse du CA représentant un manque à gagner estimé à 21 024 € sur l'année 2021 : 20 commerçants ont bénéficié de 50 % de réduction et 8 d'une réduction totale.

122 m² d'extension de terrasse sur trottoir estimé à 3 092 euros

Montant recettes non encaissées	203 562 + 21 024 + 3 092 = 227 678 euros
---------------------------------	--

Observations et recommandations :

70 commerçants restaurateurs, cafetiers, ont bénéficié de la gratuité des terrasses sur place de stationnement et ont pu ainsi recevoir leur clientèle pendant les périodes post confinement avec mesures sanitaires imposées : jauge et espace entre les tables ; 28 commerçants ont bénéficié d'une réduction de redevance. Il est à souligner également l'extension des terrasses quand il était possible de le faire, leur permettant de pouvoir générer du chiffre d'affaire supplémentaire.

Les commerçants avaient sollicité la ville pour obtenir des aides suite aux périodes de confinements et mesures sanitaires qui ont eu un impact sur leur activité commerciale. Une des demandes étaient d'utiliser les places de stationnement pour créer des terrasses et avoir une aide financière.

Les actions mises en place par la ville ont répondu aux attentes des commerçants et ont permis aux Montrougiens et salariés de pouvoir utiliser les terrasses (utiles avec les jauges instaurées).

Les commerçants sont très satisfaits du soutien de la ville.



Ouverture de plusieurs espaces de télétravail gratuits, répartis dans la ville

Thématique : Nos actifs

Domaine : Vie Associative

Objectifs : Ouverture de plusieurs espaces de télétravail gratuits.

Cadre d'application : Face à la crise sanitaire, la Ville de Montrouge a mis des salles de la Maison des associations et du Beffroi à la disposition des Montrougiens, pour leur permettre de limiter leurs déplacements quotidiens en transports en commun et télétravailler en WIFI, dans un environnement de qualité, à proximité de leur domicile.

Somme allouée : 0

Montant global dépensé Détails	
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	Coûts bâtiment+RH accueil : 36 716 € Beffroi 62 040 € maison des associations
Total	98 756 €

Observations et recommandations :

Douze postes de travail ont été ouverts à la Maison des associations dans le respect des mesures sanitaires et des règles de distanciation physique au sein de trois salles équipées pour l'occasion.

Entre le **21/12/20** et le **02/07/21 inclus**, la maison des associations a permis à environ **1038** actifs de télétravailler en toute sécurité et dans un environnement de qualité.



Attribution de subventions exceptionnelles aux associations d'aide alimentaire de secours : Croix Rouge, Secours catholique.

Thématique : Mesures de soutien et solidarité envers les associations

Domaine : association – social

Objectifs :

- soutenir les associations montrougiennes
- apporter une aide financière aux familles montrougiennes qui passent par ces associations

Cadre d'application : Augmentation de subventions exceptionnelles aux associations d'aide alimentaire de secours : Croix Rouge, Secours catholique

Somme allouée : 50 000 €

Montant global dépensé Détails	16 000 € la main à la pâte (secours catholique)
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	16 000€

Observations et recommandations : les associations font leur demande de subvention au CCAS comme précédemment, le budget supplémentaire n'a été que partiellement redistribué



**Création d'une aide aux Montrougiens
pour l'adhésion à une association locale (chèque de 50 euros)**

Thématique : Nos familles montrougiennes

Domaine : Vie Associative

Objectifs : faciliter la participation des enfants aux activités associatives, et encourager la reprise pour le tissu associatif.

Cadre d'application : Attribution d'un chèque de 50 € à chaque famille faisant partie des 2 derniers quotients familiaux, pour l'inscription à une association montrougienne.

5 chèques de 10 euros par enfant, de 3 à 12 ans, à remettre aux associations en règlement (750 enfants concernés)

Réalisation de chèques infalsifiables.

Quotients familiaux 10 et 11.

18 associations partenaires.

Somme allouée : 46 450€

Montant global dépensé Détails	8 410 euros (841 chèques de 10 €)
Montant recettes non encaissées	
Autres frais supplémentaires de mise en œuvre	
Total	8 410 euros



Observations et recommandations :

171 enfants bénéficiaires réels pour 841 chèques utilisés et encaissés par les associations. Les écoles privées ont également été contactées.

L'Etat a également mis en place un pass'sport de 50 euros, cumulable avec d'autres aides.

L'action a contribué à conserver un niveau d'adhérents correct pour les associations. Cela a permis des adhésions également à l'espace Colucci.